

<u>CHR VERVIERS</u>	
<b><u>DESCRIPTION DE FONCTION</u></b>	Sect. Contr. : DIV
	Année : 2016
	N° Fonction : 199
	Version : 1

TITRE DE LA FONCTION

**RESPONSABLE DE LA SECURITE DE L'INFORMATION (H/F)**

**1. Le contenu de la fonction**

**a) Sa position hiérarchique (organigramme) :**

Le responsable de la sécurité de l'information dépend hiérarchiquement et fonctionnellement du Directeur Informatique.

**b) Les missions de la fonction :**

La mission de base est d'assurer l'opérabilité 24h/24 des plates-formes informatiques mises en œuvre au CHR.

Participer à la sécurité de l'information qui couvre

La protection physique des données

La confidentialité

L'intégrité des données

La disponibilité des données

L'imputabilité des accès aux données

Anticiper les menaces de sécurité internes et externes au réseau

Protéger le réseau par une gestion avancée des accès aux différentes ressources et aux différents composants

Mettre en œuvre la politique de sécurité de l'information. Contrôler et prendre des mesures contre les intrusions, les fraudes, les atteintes ou les fuites concernant la sécurité. Garantir l'analyse et la gestion des risques concernant la sécurité des données et des informations de l'entreprise. Passer en revue les incidents de sécurité et formule des recommandations pour une amélioration continue de la sécurité.

Tenir compte de tous les paramètres internes et externes tels que la conformité aux normes légales et industrielles afin d'orienter la gestion des risques et le déploiement de ressources de façon à apporter le bon niveau de service à l'entreprise

Etudier les politiques de diffusion de l'information.

Maîtriser les outils utiles à mettre en œuvre pour assurer la sécurité de l'information

Valider techniquement les outils de sécurité

Pouvoir intervenir directement sur tout ou partie des systèmes informatiques et télécoms de son entité

### **c) Activités de la fonction :**

- Choix des mesures de sécurité et plan de mise en œuvre :
  - Etudie les moyens permettant d'assurer la sécurité des systèmes d'information et leur bonne utilisation par les acteurs de l'établissement ;
  - Propose à la direction pour arbitrage une liste de mesures de sécurité à mettre en œuvre, assure dans la durée, le suivi et l'évolution de ce plan d'actions ;
  - Assure la maîtrise d'ouvrage de la mise en œuvre des mesures de sécurité (cette mission, selon que le type de mesure soit technique soit organisationnelle, peut être éventuellement partagée avec un responsable métier ou le responsable du système d'information) ;
- Sensibilisation, formation et conseil sur les enjeux de la sécurité des systèmes d'information :
  - Informe régulièrement et sensibilise la Direction Informatique de l'établissement sur les enjeux et les risques de la sécurité des systèmes d'information ;

### **d) Les compétences :**

Capacité d'analyse.  
Esprit d'initiative et d'anticipation.  
Esprit d'équipe, sens de la collaboration.  
Disponibilité et capacité d'adaptation.  
Sens des responsabilités.

#### Compétences particulières

- Compétences techniques :
  - Connaissance des concepts techniques des applications informatiques hospitalières, des réseaux informatiques et des mécanismes de sécurité ;
  - Il a connaissance des principaux processus et outils du SI

#### Profil

- Connaissance des concepts et techniques d'architecture des systèmes et réseaux.
- Connaissance des technologies, protocoles et outils des systèmes de communication et de télécommunication.
- Connaissance des architectures matérielles et logicielles système et réseau, de stockage, de sauvegarde, de messagerie.
- Aptitude à travailler en équipe.
- Techniques de communication et de négociation.
- Rigueur et organisation.
- Connaissance des normes et procédures de sécurité
- Connaissance des systèmes, matériels et logiciels de l'entreprise

#### Aptitudes à l'emploi

- Respecter les horaires convenus
- Réagir rapidement, avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un événement soudain
- Appliquer rigoureusement les règles de l'entreprise en matière de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement

